

CSA R – Marine

Comité Social d'Administration de Réseau de la Marine nationale

du 3 au 10 décembre 2026,
vous élirez vos représentants syndicaux pour 4 ans !

FO est un syndicat libre et indépendant de toute emprise politique et religieuse. **Force Ouvrière** est le syndicalisme de la feuille de paye, des conditions de travail et des emplois.

Notre organisation est exigeante, car nous avons une haute idée de la fonction publique, un des piliers de notre République. Au ministère des Armées et des anciens combattants, les personnels civils sont indispensables au soutien des forces.

Alors que le budget de la Défense augmente, **FO** revendique une revalorisation salariale tous statuts confondus et la reconnaissance d'un cadre d'exercice spécifique.

Nous défendons vos intérêts collectifs comme individuels : entre autres vos parcours professionnels, la formation continue, le télétravail et l'amélioration de l'accord ministériel sur le temps de travail.

FO négocie et signe les accords favorables aux agents ; elle combat ceux qui leur sont défavorables.

Voter pour **Force Ouvrière** c'est choisir un maillage territorial à votre écoute qui fera remonter vos revendications au niveau national. Partout, vous pouvez compter sur des délégués **FO** formés, expérimentés, disponibles et engagés à vos côtés.

Les agents de la marine sont la clef pour la réussite des missions opérationnelles. Quel que soit le service dans lequel vous servez, cela doit avoir du sens, et être reconnu par tous. La reconnaissance passe aussi par le pouvoir d'achat, et **FO** milite en ce sens dans les instances dédiées.

Force Ouvrière défend les intérêts des personnels civils de l'ensemble des établissements de la Marine tels que : le SSF (Service du Soutien de la Flotte), le SLM (Service Logistique de la Marine), les bases navales (y compris ceux des DROM-COM), les écoles de la Marine, etc…Ces personnels civils oeuvrent chaque jour pour maintenir en condition opérationnelle l'ensemble des forces de la Marine nationale sur l'ensemble du globe terrestre. Le cadre d'emploi spécifique dans lequel ces agents exercent leur métier doit donc être pris en compte. Ces agents de l'Etat méritent donc d'être mieux considérés et **Force Ouvrière** s'y emploie.

De tous temps, **Force Ouvrière** a toujours tenu son rôle dans cette instance pour défendre vos droits, dénoncer les incohérences, demander plus de moyens pour l'aboutissement des missions, les effectifs suffisants et les formations nécessaires pour pouvoir travailler dans de meilleures conditions.

Plus FO sera forte, plus nous pèserons au sein du CSA-R Marine pour défendre vos droits et obtenir de nouvelles avancées.





